



# LAISSEZ-PASSER.FR !

Collectif  
POUR UNE LIBRE  
CIRCULATION  
sur l'Esplanade  
de Chessy

## STOP AUX CONTRÔLES DES SACS !

FLASH INFO  
N°1

DÉCEMBRE 2013

Bonjour à toutes et à tous,

**VOUS N'ÊTES PLUS SEULS !**

**VOUS AVEZ PRIS LA PEINE DE SIGNER CETTE PÉTITION  
ET NOUS VOUS REMERCIONS.**

Depuis le lancement de notre pétition le 1<sup>er</sup> novembre 2013 à l'initiative de six habitants du Val d'Europe (deux à Bailly, deux à Chessy et deux à Magny), nous avons contacté et rencontré les élus pour faire connaître notre démarche. Nous avons fait circuler une pétition papier et sommes allés à votre rencontre deux fois depuis mi-novembre pour faire connaître notre site en ligne. A cette occasion nous avons pu mesurer votre entière motivation pour qu'enfin nous puissions ensemble faire cesser ces contrôles.

Il ressort de nos premières démarches que la préfecture n'aurait toujours pas pris la mesure des gênes occasionnées par ces contrôles ! En effet, l'absence de contestation organisée, due au fait que chacun attendait patiemment la fin de la procédure engagée en 2012 par les élus, a pu laisser croire que tout allait bien dans le meilleur des mondes...

Il n'en est rien !

### **POUR CEUX QUI L'IGNORENT ENCORE, VOICI DONC UN APERÇU DE CE QUE NOUS VIVONS AU QUOTIDIEN**

- Passage systématique des sacs dans le scanner, matin et soir depuis un an et demi
- Ouverture obligatoire des sacs en cas de panne de scanner
- Problèmes lors du passage de certains objets dans les sacs (bouteilles, couverts accompagnant un repas de midi etc.)
- Échanges d'amabilités...

**Cette situation usante a engendré à la longue un stress inutile qui a poussé certains d'entre nous à se rendre au travail sans aucun sac et à en pousser d'autres à changer de parking pour ne plus avoir à subir ces contrôles. C'est tout simplement inadmissible !**

## PLUS GRAVE EST LA FAÇON DONT SONT EXERCÉS LES CONTRÔLES

Nous relevons les points suivants qui sont également appuyés par vos premiers témoignages :

### ↳ LA RUPTURE D'ÉGALITÉ DANS LE TRAITEMENT DES USAGERS :

**En effet, nous observons 3 catégories d'usagers sur l'esplanade.**

**Les riverains** qui doivent se soumettre aux contrôles des sacs et qui sont autorisés le matin à ressortir par un passage 'Riverains' vers les gares, mais attention, seulement aux horaires de bureau !

**Les employés du parc** : nous constatons que même avec un sac les employés du parc peuvent passer sans être contrôlés, qu'ils aient ou non un badge.

**Les touristes ou franciliens** : ils ne sont pas autorisés à ressortir de l'esplanade par le passage 'Riverains' et sont systématiquement dirigés vers la sortie 'Village'.

### ↳ LA MISE EN PLACE D'UNE INTERDICTION GÉNÉRALE ET ABSOLUE :

Les usagers sont soumis aux contrôles, sous peine de se voir interdire l'accès à l'esplanade, toute l'année et à toute heure et pas uniquement pendant les périodes d'alerte Vigipirate. Cette situation est très surprenante si on la compare aux pouvoirs d'un Maire, pourtant élu de la République, et qui ne pourrait pas prendre une telle mesure sans être immédiatement censuré, soit par la préfecture, soit par ses administrés par le biais d'un recours administratif pour excès de pouvoir.

### ↳ LE FRANCHISSEMENT RÉGULIER DE CERTAINS OBSTACLES MALGRÉ LA SERVITUDE :

Régulièrement, dès 08h00 le matin, la sortie 'Riverains' vers les gares est fermée par une barrière (ou par un battant de la grille), nous obligeant à sortir par un passage étroit, à contre-courant des touristes qui arrivent pour se faire contrôler.

Régulièrement le soir, nous devons faire la queue avec les visiteurs pour entrer sur l'esplanade et rejoindre le parking.

### ↳ LES CHANGEMENTS DE PARCOURS MALGRÉ LA SERVITUDE :

Parfois le parcours est modifié au gré des travaux ou pour toute autre raison que nous ignorons...

↳ **LA DISPARITION RÉGULIÈRE DE LA PANCARTE 'PIÉTONS SANS SAC'** laissant croire aux usagers qu'ils doivent obligatoirement se diriger vers le passage réservé au scanner au lieu d'emprunter le chemin le plus court.

## OÙ EN SOMMES NOUS ?

Depuis cet été, le tribunal administratif de Melun a rappelé sans ambiguïté que l'esplanade était bien un espace public et a enjoint le vendeur à saisir le juge judiciaire pour qu'il se prononce sur la validité même du contrat de cession. Aux dernières nouvelles, le juge judiciaire n'aurait toujours pas été saisi !

C'est dans ce cadre que nous avons commencé à faire connaître notre pétition auprès des élus locaux et du SAN du Val d'Europe. De ces différentes prises de contact, il ressort que notre démarche est accueillie très favorablement et que nous poursuivons bien le même but : faire disparaître ces contrôles.

Nous apprenons par ailleurs que les élus ont un projet d'aménagement d'intérêt général d'une gare routière imposé par l'augmentation des usagers des gares et qui sera de toute évidence incompatible avec des fouilles systématiques des usagers qui auront à traverser l'esplanade. Par ailleurs, le plan cadastral lui-même mentionnait au moment de la vente de l'esplanade, un autre projet d'aménagement d'une gare sud que personne ne pouvait ignorer.

## QUI A LE POUVOIR DE FAIRE CESSER LES CONTRÔLES ?

Nous pensons que la préfecture a le pouvoir de faire cesser ces contrôles du jour au lendemain.

Rappelons que dès l'été 2012, ces contrôles ne devaient être que temporaires en attendant un accord avec la police nationale...

### Résumons la situation :

- L'esplanade bénéficie d'une servitude de passage pour les piétons,
- L'esplanade appartient au domaine public,
- L'esplanade est utilisée par la collectivité qui emprunte les transports publics,
- L'esplanade est utilisée par le public se rendant aux restaurants ou complexe cinématographique,
- L'esplanade fait partie intégrante de projets d'aménagement d'intérêt général programmés par le Syndicat d'agglomération,
- Les valeuropéens, usagers de l'esplanade, s'insurgent contre ces contrôles,
- Les élus eux-mêmes demandent la disparitions des contrôles...

Dans ces conditions, qu'est ce qui empêche dès à présent la levée des contrôles ? Rien ! Et on se demande bien comment ces contrôles peuvent encore perdurer...

## INTÉRÊT GÉNÉRAL, INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET SÉCURITÉ...

Cette situation rocambolesque est née d'une mauvaise appréciation de ces trois impératifs :

**La sécurité** : comme évoqué sur notre site, la sécurité était tout aussi bien assurée avant la vente. Le déplacement des points de contrôles de quelques mètres supplémentaires n'améliore en rien la sécurité générale. Par comparaison avec d'autres sites touristiques très fréquentés, seuls les visiteurs sont fouillés. Il est tout a fait possible de circuler librement sous la Tour Eiffel ou sur la cour du Louvre. Alors pourquoi une telle exception sur l'esplanade ?

« L'unification des points de contrôle du parc » : il y a autant de points de contrôles maintenant (un côté 'Village', un côté gares et un côté de Vinci) qu'auparavant (un côté 'Village', un côté parc et un côté studio)...

« La reprise en main de l'esplanade par le parc » : la réglementation des vendeurs à la sauvette sur l'esplanade devrait pouvoir se faire autrement qu'en prenant les usagers en otage !

**L'intérêt économique** : arrêtons de nous faire croire que le développement économique du parc passe par le « contrôle » d'une dalle béton. L'avenir du parc réside plutôt dans l'extension programmée du parc studio ou de la création future d'un village nature.

**L'intérêt général** : dans ces conditions, la balance entre la lutte contre les vendeurs de peluches à la sauvette d'un côté, et la desserte des moyens de transports ou des projets d'aménagement au service de la collectivité de l'autre, devrait être simple à établir !

## POUR CONCLURE, NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !

Cette situation, qui tourne au ridicule en plus de nous gêner au quotidien, n'est pas immuable et tous les arguments, qu'ils soient juridiques ou de bon sens, militent bien vers un retour à la libre circulation sur l'esplanade.



Collectif  
POUR UNE LIBRE  
CIRCULATION  
sur l'Esplanade  
de Chessy

Beaucoup d'entre nous n'ont pas d'autre choix que de garer leur véhicule à Chessy pour aller travailler. Aussi, afin de ne pas risquer un matin de se voir définitivement interdire l'accès et trouver les grilles de l'esplanade définitivement fermées, nous devons TOUS faire ce dernier effort indispensable :

### **1/ FAÎTES CONNAÎTRE CETTE PÉTITION**

Faites circuler l'adresse du site (mail etc.).

Vous trouverez sur le site les flyers que vous pourrez distribuer autour de vous (voisins, boîtes aux lettres, commerçants etc.).

N'hésitez pas à communiquer avec les usagers qui traversent l'esplanade. Ils sont toujours soulagés d'apprendre qu'une pétition existe.

### **2/ APPORTEZ-NOUS VOTRE TÉMOIGNAGE**

Vous pourrez vous joindre à la procédure de plainte collective en apportant votre témoignage écrit. Les faits rapportés seront le cas échéant qualifiés juridiquement par les autorités compétentes.

**3/ RELEVEZ OU PHOTOGRAPHIEZ SYSTÉMATIQUEMENT LES ANOMALIES CONSTATÉES** (par exemple, date et heure d'un passage fermé ou d'un détournement de parcours).

A toutes et à tous, merci encore, et bon courage.